

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT de l'AIN  
Mairie de GRIÈGES



Thierry CHARVET  
Maire Adjoint

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15 DEC. 2022

ID : 001-210101796-20221213-202260-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19

" " en exercice : 19  
" " qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 6 décembre 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

### SÉANCE du 13 DECEMBRE 2022 2022 / 60

L'an deux mil vingt-deux et le treize décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme DESMARIS Ginette, Mme MATHEY Lucienne, Mme SANJUAN Catherine, M. PACCOUD Christian, Mme FILET Marie-Claude, M. BOUQUET Frédéric, Mme MERLE Fabienne, M. MANIGAND Hervé, Mme PALLOT Irène

Excusés : Mme SANDRIN Annie, Mme GARREAU Elisabeth, M. LAMPS Arnaud, M. DURAND Paul, Mme HULEUX Cindy

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

#### OBJET : Décision modificative de crédits n° 05

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin de régler les dernières factures de l'exercice comptable 2022, il convient d'établir une décision modificative de crédits ainsi qu'il suit :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Article (Chap.) - Opération 6533 (65) : Cotisations de retraite	-100,00	Article (Chap.) - Opération	
6688 (66) : Autres	100,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,  
- APPROUVE la décision modificative de crédits n° 05 de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,  
Annick GRÉMY